

Charte

« développement durable & responsabilité sociale »



Dans un contexte où le développement durable et la responsabilité sociale sont devenus des impératifs, IMT Atlantique affirme son engagement. Héritière de l'école des Mines de Nantes et de Télécom Bretagne, écoles qui ont porté ces préoccupations au plus haut niveau, elle souhaite jouer un rôle moteur en matière de développement durable et de responsabilité sociale.

IMT Atlantique se veut exemplaire au sein de l'IMT et dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche en France et à l'international sur ce sujet. Elle entend travailler avec ses parties prenantes à une progression constante de son impact positif sur l'environnement, la qualité de vie et la soutenabilité de l'économie. S'appuyant sur les recommandations du Plan vert adopté par la CGE-CPU, qui lui sert de référentiel d'évaluation en phase avec la norme internationale ISO 26000 et les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, l'École prend 6 engagements :

- 1. favoriser à tous les niveaux de l'École, ainsi qu'avec les parties prenantes tant internes qu'externes, l'application des exigences de développement durable et de responsabilité sociale ;**
- 2. permettre à tous les personnels de s'approprier les enjeux du développement durable et de la responsabilité sociale. Préparer tous nos élèves à être de futurs acteurs d'une société respectueuse de ces principes ;**
- 3. développer les initiatives en recherche en s'appuyant pleinement sur les forces de l'École dans les domaines du numérique, de l'énergie et de l'environnement qui prennent en compte les impacts environnementaux et sociaux de nos activités de recherche ;**
- 4. agir dans nos projets et sur nos campus de façon à diminuer notre empreinte en termes de consommation de ressources, d'impact sur l'environnement ; agir en faveur de la biodiversité ;**
- 5. promouvoir la qualité de vie sur nos campus. Promouvoir la diversité et la parité pour les personnels et les étudiants au sein de l'École. Favoriser le développement des compétences ;**
- 6. impliquer l'École dans le développement durable et la responsabilité sociale des territoires avec lesquels elle interagit.**

L'École a déjà adopté plusieurs chartes qui appuient ces engagements au nom de tous, en particulier la charte pour l'Égalité femmes-hommes de la CPU-CGE. Elle est par ailleurs pleinement en phase avec la charte Handicap de la CGE et la charte sur la biodiversité des établissements d'enseignement supérieur.



IMT Atlantique
Bretagne-Pays de la Loire
École Mines-Télécom

Au nom de l'ensemble du Comité de direction d'IMT Atlantique, le 6 décembre 2017,

Paul Friedel, Directeur

Anne Beauval, Directrice déléguée